



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

Avertissement No 09 – 4 juillet 2013

- Situation générale.
- Vers gris : demeurez vigilants.
- Carotte : taches foliaires en hausse dans les champs hâtifs, mouche encore à traiter dans l'est du Québec, charançon encore actif en Montérégie.
- Céleri : tache bactérienne en progression, punaise un peu plus active.
- Laitue : légère hausse de l'activité des insectes, mildiou et tache bactérienne en progression, beaucoup de pertes par les maladies du sol, risque de brûlure de la pointe en hausse, conditions favorables à la montaison.
- Oignon : encore peu de thrips, légère progression du *Botrytis*, quelques cas de pourriture blanche, résumé pour les autres maladies.
- Ail et poireau : stratégie pour le deuxième vol de la teigne.

### SITUATION GÉNÉRALE

Les températures de jour durant la dernière semaine (du mercredi 26 juin au mardi 2 juillet) ont été en général légèrement sous les normales pour le sud-ouest de la province, mais nettement sous les normales du 26 au 29 juin pour l'est (autour de 15 °C) avec également de grands vents. Les précipitations les plus importantes sont arrivées le 26 juin (est du Québec principalement) et le 28 juin (toute la province). Par contre, il y a aussi eu de nombreuses petites averses dispersées le 26 et le 29 juin. La carte présentée en annexe donne le cumul des précipitations de la dernière semaine. Le couvert nuageux est aussi demeuré très présent presque tous les jours durant cette période. En résumé, on a encore eu cette semaine du temps humide et plutôt frais, peu propice à l'assèchement des sols et du feuillage des cultures. **Ce sont encore les maladies qui volent la vedette, tandis que les insectes commencent à être un peu plus actifs surtout dans les régions du sud de la province.** On prévoit pour les prochains jours du temps chaud et humide avec des précipitations presque chaque jour; espérons que celles-ci ne seront pas trop fréquentes, ni abondantes.

### VERS GRIS

Demeurez vigilants, car des dommages sont encore signalés régulièrement dans plusieurs cultures, et bien entendu, davantage dans les jeunes semis et les nouvelles plantations. L'information de base concernant le suivi et la répression de ce ravageur est présentée dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

# CAROTTE

## Taches foliaires

Les taches foliaires reliées à *Cercospora* sont en hausse, surtout dans les champs hâtifs (Montérégie-Ouest et Lanaudière). Dans les champs semés plus tardivement et dans ceux des régions plus fraîches (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), aucun symptôme n'est encore signalé pour le moment. La recommandation de base concernant les traitements contre les taches foliaires est présentée dans l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

## Mouche de la carotte dans l'est de la province

Bien qu'on n'ait pas capturé de mouche cette semaine sur le site de dépistage près de Québec (selon François Demers du Club Écolomax), il est trop tôt pour conclure que l'activité des mouches est terminée. Les conditions climatiques dans cette région ont été très peu propices au vol des mouches et il est encore possible que l'insecte soit actif (ponte). Les producteurs concernés par ce problème devraient donc continuer les traitements. Pour plus de détails, référez-vous à l'avertissement [No 07](#) du 20 juin 2013.

## Charançon

Étonnamment, on capture encore des charançons dans certains champs en Montérégie-Ouest! Au besoin, relisez l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

# CÉLERI

## Tache bactérienne (*Pseudomonas*)

La tache bactérienne a continué de progresser dans les champs où elle est présente en Montérégie-Ouest. Au besoin, continuez les traitements préventifs avec un fongicide à base de cuivre. Pour plus de détails, consultez l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

## Punaise terne

On observe encore une légère hausse de l'activité des punaises ternes cette semaine. Demeurez vigilants. Les seuils d'intervention contre cet insecte sont présentés dans l'avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013.

# LAITUE

## Insectes

L'activité des pucerons, surtout l'espèce *Nasonovia*, est en hausse en Montérégie-Ouest et de plus en plus de champs nécessitent des traitements. La punaise terne est également un peu plus active. On continue aussi d'observer la punaise pentatomide rencontrée en début de saison sur certains sites. Quelques cicadelles sont encore observées ici et là, mais leur présence ne cause pas de problème pour le moment (pas de jaunisse de l'aster observée). Ces insectes sont encore peu présents dans les secteurs près de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

Les seuils d'intervention recommandés pour la lutte contre les pucerons sont présentés dans l'avertissement [No 07](#) du 22 juin 2006. La stratégie d'intervention contre les punaises est présentée dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

## Mildiou

Le mildiou continue de progresser en Montérégie-Ouest. Il est important de traiter les champs affectés et les champs voisins lorsque des symptômes sont observés. L'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013 donne l'information de base concernant cette maladie.

## Tache bactérienne

Durant la dernière semaine, on a encore eu des conditions très favorables à cette maladie (longues périodes de mouillure du feuillage), de sorte que les taches ont progressé. Les fermes où cette maladie est observée doivent appliquer rigoureusement les mesures préventives recommandées dans l'avertissement [No 04](#) du 30 mai 2013.

## Maladies du sol

Le cocktail de maladies (*Sclerotinia*, *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Botrytis*) s'attaquant aux racines et aux collets des laitues continue de faire des ravages dans plusieurs champs de laitues en Montérégie-Ouest, davantage dans la pommée. Dans plusieurs champs, les pertes sont supérieures à 50 %. Quelques dommages sont aussi observés dans certains champs des régions plus à l'est (Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale).

## Brûlure de la pointe (tip-burn)

**Les températures élevées prévues pour les prochains jours favoriseront la brûlure de la pointe.** Étant donné que l'humidité du sol demeure élevée en général, pour le moment, le risque de dommage est plutôt moyen. Surveillez l'humidité du sol, puisque plus le sol s'assèche plus le risque augmente. Les champs de chicorées, de laitues-feuilles et de laitues romaines approchant de la maturité sont davantage susceptibles. Intervenez avec du calcium foliaire lors des périodes de croissances actives. Consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 04](#) du 2 juin 2005.

## Montaison (montée à la graine prématurée)

Avec les chaleurs que l'on a présentement, le risque de pertes relié à la montaison hâtive ira en augmentant au cours des prochaines semaines. Les laitues-feuilles et les romaines sont plus sensibles à ce phénomène. **Examinez le point de croissance de vos laitues quelques jours avant la date prévue de récolte pour vous assurer que la montaison n'a pas débuté. Le feuillage des laitues romaines devient aussi plus bleuté lorsque celles-ci sont sur le point de monter à la graine.** Si la montaison n'est pas trop avancée, une récolte rapide du champ est souvent possible. Les laitues seront plus petites, mais quand même commercialisables. Généralement, on considère qu'une laitue est invendable lorsque la longueur de la tige est supérieure au tiers de la longueur totale de la laitue.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, consultez le texte intitulé « [La montaison prématurée des légumes](#) » disponible sur Agri-Réseau.

# OIGNON

## Insectes

On observe encore pour le moment que quelques rares **thrips** dans les champs (Montréal-Ouest). Bien entendu, ils sont trop peu nombreux pour que des interventions soient justifiées. Les dommages de **larves de mouches** du semis et de l'oignon sont en baisse (Montréal-Ouest).

## Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

La brûlure de la feuille a encore progressé légèrement dans l'oignon jaune en Montréal. Dans Lanaudière, la maladie est principalement observée dans l'oignon espagnol; on ne voit que peu de taches dans l'oignon jaune. Continuez sans faute les traitements préventifs. Dans les zones autour de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), la maladie n'est pas encore signalée. Les recommandations de base pour la lutte contre cette maladie sont présentées dans l'avertissement [No 06](#) du 14 juin.

## Pourriture blanche

Quelques plants présentant des symptômes de pourriture blanche sont observés dans certains champs d'oignon jaune en Montréal-Ouest. Les plants affectés cessent de croître, puis dépérissent graduellement, en commençant par les plus vieilles feuilles. Le signe le plus évident de la maladie est la présence, à la base du bulbe, d'une pourriture molle recouverte d'un mycélium cotonneux blanc. À un stade avancé, ce mycélium est parsemé de nombreux petits sclérotés sphériques noirs de 0,2 à 0,5 mm de diamètre.

Cette grave maladie de l'oignon est causée par un pathogène (*Sclerotium cepivorum*) capable de survivre dans le sol sous forme de sclérotés pendant plusieurs années. Elle n'est heureusement présente que chez un petit nombre d'entreprises. Lorsque les conditions favorisent cette maladie, elle peut entraîner des pertes importantes. Il n'existe actuellement aucun traitement applicable sur la culture qui permet de contrôler ce champignon. La lutte contre la pourriture blanche repose avant tout sur l'application de mesures préventives et sur l'arrachage et la destruction hors du champ des plants malades. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'avertissement [No 08](#) du 29 juin 2006. Notez que le DADS a été homologué en 2010 pour lutter contre la pourriture blanche. Ce produit appliqué au sol lorsqu'il n'y a pas d'alliums dans le champ stimule la germination des sclérotés. Le champignon meurt par la suite étant donné qu'il n'y a pas de plante hôte sur laquelle il peut se nourrir.

## Autres maladies

Les cas de fusariose du plateau sont en hausse en Montréal dans l'oignon jaune. La pourriture bactérienne et la brûlure stemphylienne restent bien installées dans quelques champs (Montréal et Lanaudière). Au besoin, retournez voir les avertissements précédents :

Fusariose du plateau : avertissement [No 05](#) du 6 juin 2013

Brûlure stemphylienne : avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013

Pourriture bactérienne : avertissement [No 06](#) du 14 juin 2013

# AIL ET POIREAU

## Teigne du poireau

Le nombre de captures a augmenté ou se maintient élevé sur la majorité des sites de piégeage de la province. Le deuxième vol des papillons, qui correspond également à la deuxième période de ponte, est donc bien amorcé.

**Des traitements visant à atteindre les jeunes larves avant qu'elles ne commencent à pénétrer à l'intérieur des feuilles sont à prévoir au cours des prochains jours.** La période habituelle d'activité des papillons s'étendant sur une période d'environ 4 semaines, 1 ou 2 traitements insecticides peuvent être effectués. Deux traitements sont recommandés aux producteurs qui désirent réduire au minimum le risque de dommages à la culture tandis que la stratégie à 1 traitement s'adresse à ceux qui sont prêts à tolérer la présence de légers dommages.

**Dans l'ail d'automne à col dur,** la stratégie à deux traitements est fortement recommandée si la fleur d'ail est destinée à la consommation humaine et qu'elle n'a pas encore été récoltée. Dans des plants d'ail bénéficiant d'un microclimat très favorable, une collaboratrice a récemment observé de petites perforations dans le haut des tiges florales, typiques d'une attaque par la teigne. Une intervention rapide est donc souhaitable dans ces champs. Notez également qu'on a aussi tout avantage à bien contrôler toutes les larves présentes **dans l'ail (tous les types)** compte tenu du risque que certaines décident de quitter le feuillage pour s'attaquer aux bulbes. Ceci se produit lorsque le feuillage de l'ail commence à se dessécher alors que de grosses larves sont encore présentes dans les plants.

### **Stratégie d'intervention**

**Sur les fermes où du piégeage est effectué,** intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et une seconde fois 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons).

**Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage,** le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention proposées selon les régions. Ces dates ont été déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage et les données du modèle pour la teigne du poireau disponible dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Prenez note qu'il est possible que certaines dates aient besoin d'être rajustées au cours des prochaines semaines.

Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 3 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 3 jours plus tard.

– Montérégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 4 et 16 juillet</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 10 juillet</li> </ul>
– Lanaudière, Basses-Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 4 et 17 juillet</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 10 juillet</li> </ul>
– Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie, Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 5 et 19 juillet</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 12 juillet</li> </ul>
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 14 et 28 juillet</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 21 juillet</li> </ul>

## **Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :**

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages causés par la génération précédente est aussi un bon indice qu'il faudra intervenir.
- **Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare)**, de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.
- Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, DELEGATE, ENTRUST, MATADOR et SUCCESS. BIOPROTEC CAF et ENTRUST sont acceptés en production biologique.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information [No 03](#) du 7 juillet 2006.

## **Graisse bactérienne**

On n'a pas encore eu de confirmation concernant le cas probable de graisse bactérienne observé dans Lanaudière. Au besoin, retournez voir l'avertissement [No 08](#) du 28 juin 2013.

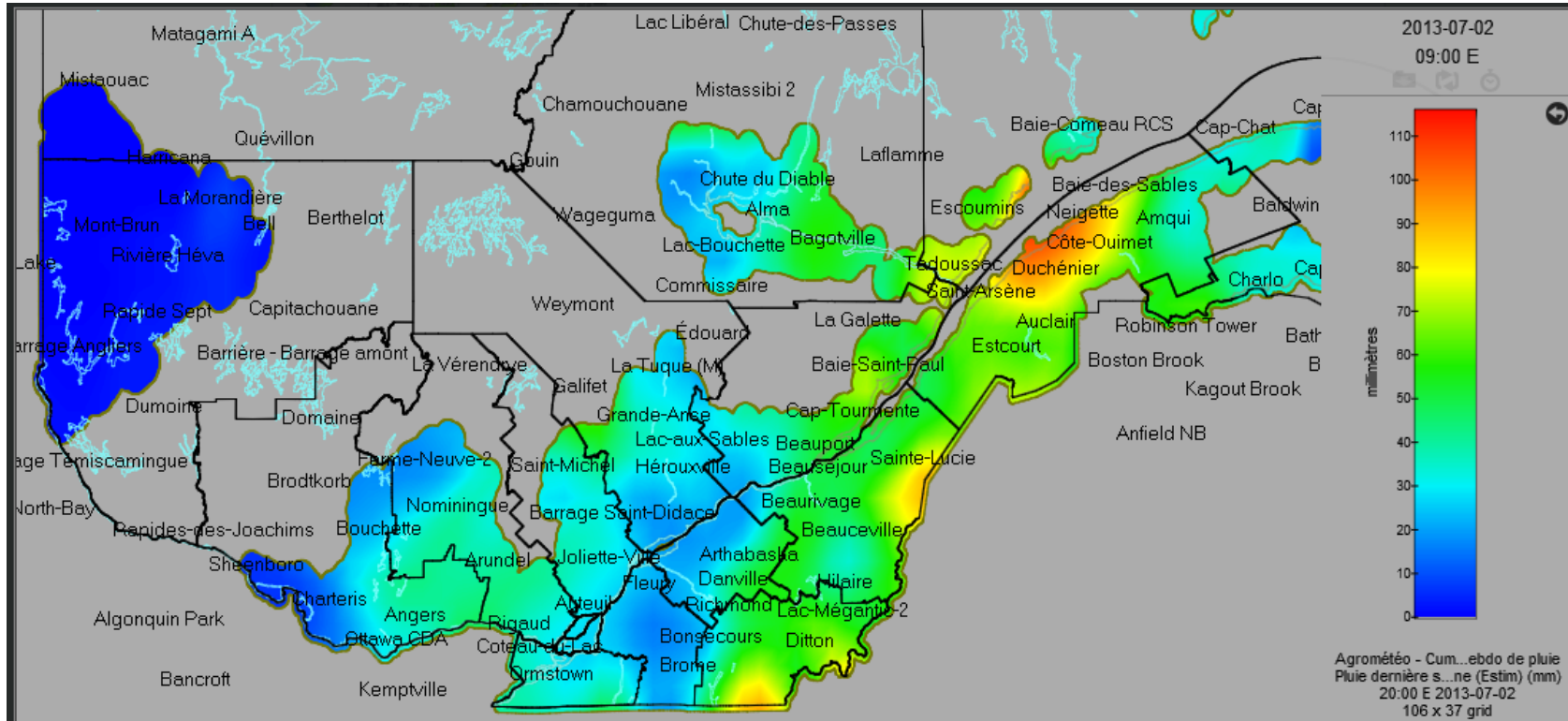
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ  
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 4 juillet 2013*

# Annexe 1

## Carte provinciale des précipitations cumulées du mercredi 26 juin au mardi 2 juillet 2013



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC